

DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ

Déclaration au commissaire à l'éthique et à la déontologie

(L.R.Q., chapitre C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Nom du membre :	CHRISTINE ST-PIERRE
Circonscription :	ACADIE

DÉCLARATION AU COMMISSAIRE

*Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité,
d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :*

1. Nom du donateur	2. Date
Grand Prix de Montréal	12 juin 2016
3. Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	
Laissez-passer VIP	
4. Circonstances de la réception du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	
Invitation faite à la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, à assister au Grand Prix de Montréal et rencontrer M. Bernie Ecclestone.	

Signature du membre de l'Assemblée nationale (s) Christine St-Pierre	Date de la déclaration 2016-09-20
---	--